

BUDGET 2008

L'élaboration du budget primitif est l'acte politique majeur du conseil municipal que vous avez élu car il fixe le cadre financier de l'action municipale.

C'est un programme estimatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre qui couvre tous les secteurs d'activités de la commune (enseignement, culture, action sociale, subventions communales, entretien des équipements communaux, de la voirie etc...).

Le vote du budget fixe aussi les taux d'imposition (taxes d'habitation, foncières, professionnelle) et décide du niveau d'emprunt si nécessaire.

Le budget primitif n'est pas figé et peut être revu au cours de l'année afin de tenir compte d'éléments nouveaux. Une délibération modificative budgétaire (DBM) sera votée en conseil municipal pour réajuster éventuellement des prévisions de dépenses et de recettes.

Le budget général se divise en deux sections :

- **La section fonctionnement** qui comprend les dépenses courantes permettant d'assurer au quotidien les services nécessaires à la vie communale.
- **La section investissement** pour les dépenses permettant d'assurer l'amélioration du cadre de vie et des équipements.

Panorama du budget primitif 2008

Compte tenu du renouvellement du conseil municipal suite aux dernières élections au mois de mars 2008 et du délai extrêmement court imposé pour le vote de ce budget primitif, il a été préparé par l'ancien conseil avant d'être présenté et examiné en commission des finances par les nouveaux conseillers municipaux les 25 et 27 mars 2008.

Après un budget primitif prévisionnel 2007 comprenant un investissement important (781 932 € dont 64,45% pour les travaux de voirie et d'extension de réseaux avec comme principale réalisation l'aménagement de la rue Jean MOULIN), ce budget se veut un budget de transition pour permettre aux nouveaux conseillers municipaux de l'appréhender pleinement mais aussi pour continuer à conserver un bon équilibre budgétaire communal.

Ce budget a ensuite été voté en conseil municipal le 28 mars 2008.
Il s'équilibre à 1 884 874 €.

Le détail du budget est affiché au secrétariat de mairie.

TOTAL DES RECTTES 1 884 874 €.	TOTAL DES DEPENSES 1 884 874 €.
Recettes de fonctionnement 1 376 466 €	Dépenses de fonctionnement 1 376 466 €
Recettes d'investissement 508 408 €	Dépenses d'investissement 508 408 €.

Les grandes lignes du budget 2008

Section Fonctionnement

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 1 376 466,00 €.

Elle dégage une recette permettant un virement à la section d'investissement de 67 910,00 €.

❖ Les principales recettes :

Elles sont constituées principalement des :

- Impôts et taxes : 437 639 €
- Dotations et compensations de l'état : 446 658 €
- Produits de services du domaine et des ventes directes : 185 430 €

Fiscalité :

Application de l'augmentation du coût de la vie qui est de 2,6%.

Le produit de cette fiscalité directe est estimée à 406 249 €, répartis comme suit :

- Taxe d'habitation : 11,93%
- Taxe foncières bâti : 20,12%
- Taxe foncières non bâti : 21,52%
- Taxe professionnelle : 11,19%

A titre d'information, au niveau national en 2007, les taux moyens communaux s'élevaient à :

- Taxe d'habitation : 14,48%
- Taxe foncières bâti : 18,60%
- Taxe foncières non bâti : 44,43%
- Taxe professionnelle : 15,80%

❖ Les principales dépenses :

Les dépenses de fonctionnement regroupent les charges liées au personnel permanent et saisonnier, à l'entretien du patrimoine communal, les services rendus aux habitants, les subventions aux associations.

Parmi les principaux postes de dépenses, on retrouve :

- Les charges de personnel à hauteur de 32 % 447 063 €
- Les charges à caractères général à hauteur de 35% 481 810 €

Comprenant en autres :

- les contrats de prestation de service (ordures ménagères, déchets verts, déchetterie, etc...) pour un montant de 121 500 €,
- L'achat des prestations de service (cantine) pour 33 900 €
- L'énergie électrique 34 000 €
- L'entretien des bâtiments 35 000 €
- L'entretien voiries réseaux 55 000 €.
- Les autres charges de gestion courante à hauteur de 23% 316 383 €

Comprenant en autres :

- La contribution aux autres organismes pour 126 500 € (dont le traitement des déchets au SDEDA),
- Les groupements de collectivités 84 500 €
- Les subventions aux écoles et aux différentes associations 26 400 €

Section Investissement

Elle s'équilibre à 508 408 €.

	Op. de l'exercice	RAR N-1	Report	Cumul
Dépenses	95 458	409 902	3 048	508 408
Recettes	259 211	249 197		508 408

Le déficit d'investissement de l'année 2007 de 3 048 € est couvert par une réserve au compte 1068.

❖ Les principales recettes :

Elles comprennent les restes à réaliser 2007 et les propositions 2008 et sont engendrées par :

- Les recettes d'équipement : 227 884 €
- Les recettes financières : 212 614 €
- Virement de la section de fonctionnement : 67 910 €

❖ Les principales dépenses :

Comprenant les restes à réaliser 2007 et les propositions 2008.

- Zone artisanale : 1 066 € (bornage)
- Eglise ST Pierre : 37 075 € (travaux de restauration : provision en attente d'accord des Monuments Historiques)
- Groupe scolaire : 8 444 € (Travaux d'isolation thermique par l'installation de 2 portes fenêtres double vitrage dans 2 classes de maternelle et mobilier scolaire)
- Equipement incendie : 2 200 € (achat d'un défibrillateur et d'une pompe électrique)
- Terrains et bois : 9 687 € (Acquisition de terrains et programme de reboisement ONF)
- Mairie : 19 552 € (Installation de 7 fenêtres avec double vitrage renforcé et d'une porte sécurisée, acquisition de mobilier)
- Espaces verts, réseaux, voiries : 348 850 € (Aménagement du lotissement de la Vallée, travaux de voirie (rue Jean Moulin) et acquisition de panneaux et de guirlandes)
- Autres immeubles communaux : 23 473 € (Installation de volets roulants au centre de loisirs, remplacement d'un véhicule communal et achat de mobilier)